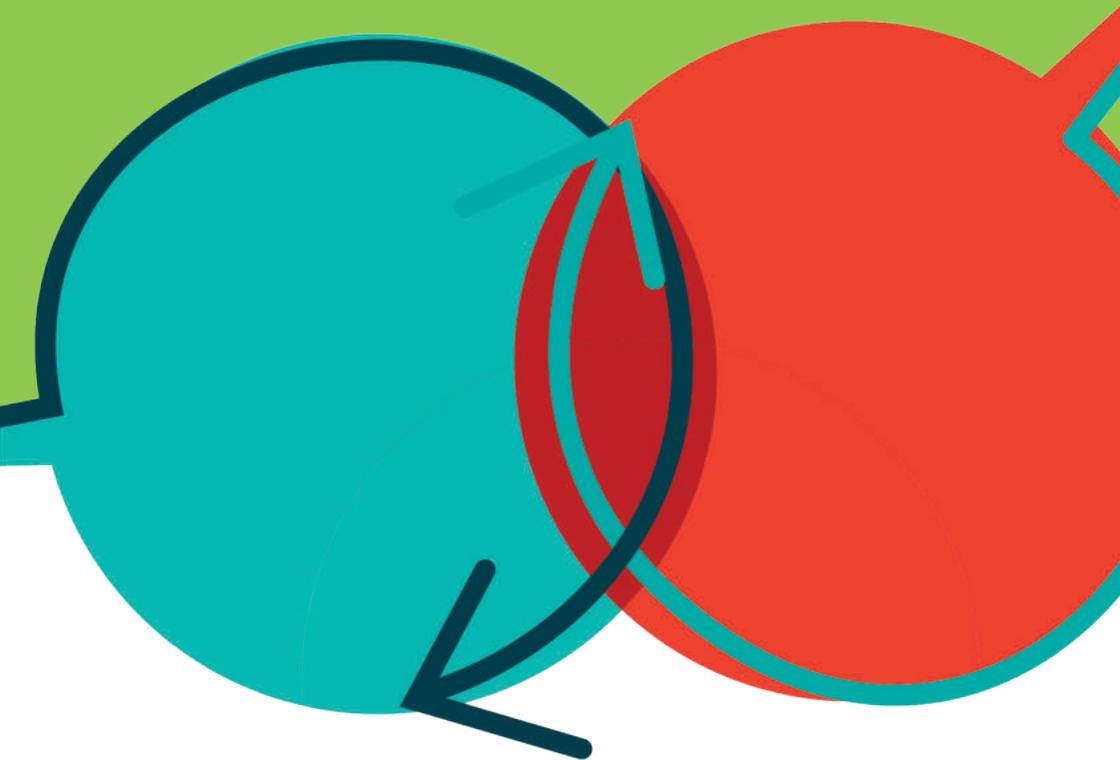


# LE PROCESSUS DE RABAT

UN DIALOGUE ÉQUILIBRÉ,  
DES ACTIONS CONCRÈTES



**Processus de Rabat**

Dialogue Euro-Africain sur la  
Migration et le Développement

# QU'EST-CE QUE LE PROCESSUS DE RABAT?

Le Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement (Processus de Rabat) est un Dialogue intergouvernemental sur la migration qui réunit les pays d'origine, de transit et de destination situés le long des routes migratoires reliant l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord à l'Europe, afin de favoriser des échanges ouverts sur la migration et le développement.

Créé en 2006, le Dialogue vise à fournir un cadre pour le dialogue politique et la coopération, ouvrant la voie à des partenariats équilibrés et globaux en matière de migration et de mobilité entre l'Afrique et l'Europe.

Le Dialogue se concentre sur les défis et les opportunités communs en matière de migration, tout en facilitant l'échange de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques entre les pays et organisations partenaires du Processus de Rabat.

Piloté par les États, le Processus de Rabat adopte une approche multipartite visant à assurer l'inclusivité et à favoriser les échanges.

Les organisations internationales, les experts thématiques, les représentants de la société civile, de la jeunesse, de la diaspora et du secteur privé apportent régulièrement leur expertise.

Le Dialogue se coordonne aussi avec d'autres initiatives régionales, comme le Processus de Khartoum, afin de créer des synergies.

## UN DIALOGUE GLOBAL :

Discuter des défis et opportunités communs

## UN RÉSEAU :

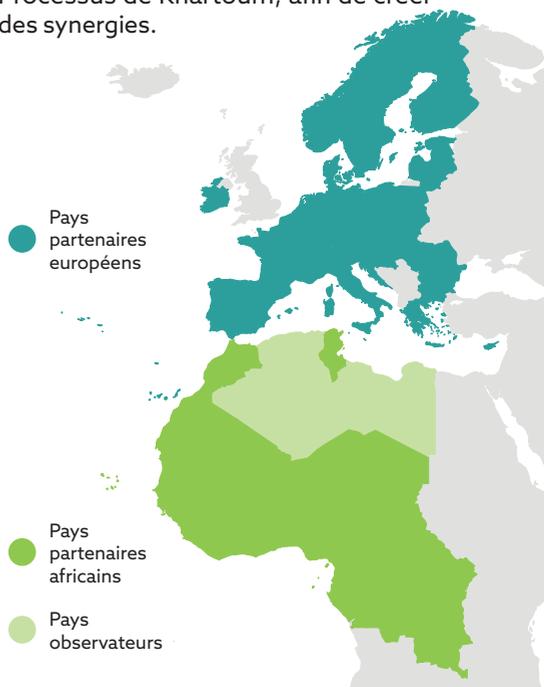
Construire et renforcer les réseaux euro-africains au niveau technique et politique

## UN CADRE D'ACTION :

Faciliter les initiatives en tenant compte des spécificités régionales

## PLATEFORME DE PARTAGE DES CONNAISSANCES :

Partager des informations sur les initiatives, les politiques et les bonnes pratiques



# PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2023 – 2027

Périodiquement, les partenaires révisent le cadre stratégique du Dialogue afin de s'adapter aux nouvelles réalités de la migration et de la mobilité. La sixième Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement, qui s'est tenue les 13 et 14 décembre 2022, a défini les priorités pour 2023-2027 dans la Déclaration et le Plan d'action de Cadix.

## PLAN D'ACTION DE CADIX : 5 DOMAINES - 10 OBJECTIFS - 29 ACTIONS

1	<b>Migrations et développement / Causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés</b>	1. Maximiser l'impact positif de la migration régulière pour le développement (+3 actions)	2. Comprendre les causes profondes de la migration irrégulière et du déplacement forcé (+2 actions)
2	<b>Migration régulière et mobilité</b>	3. Promouvoir la migration régulière et la mobilité (en particulier des jeunes et des femmes) (+5 actions)	4. Encourager la facilitation des procédures de délivrance de visas (+2 actions)
3	<b>Protection et asile</b>	5a. Renforcer la protection des réfugiés et des déplacés de force (+3 actions) 5b. Promouvoir des actions visant à respecter la dignité et les droits de l'Homme des migrants (+2 actions)	6. Promouvoir l'intégration des réfugiés et des personnes déplacées de force dans les communautés d'accueil (+2 actions)
4	<b>Migration irrégulière, trafic de migrants et traite des êtres humains</b>	7. Renforcer les capacités de gestion des frontières et de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains (+3 actions)	8. Améliorer la protection des victimes du trafic et de la traite des êtres humains (+3 actions)
5	<b>Retour, réadmission et réintégration</b>	9. Renforcer les capacités en matière de processus d'identification et de délivrance de documents de voyage (+2 actions)	10. Encourager les programmes visant à assurer le retour en toute sécurité et la réintégration durable des migrants (+2 actions)

# QUI FAIT PARTIE DU PROCESSUS DE RABAT ?

**4 organisations en tant qu'observateurs permanents**  
CICR, HCR, OIM, ONUDC<sup>1</sup>

**Experts techniques externes**  
Société civile, organisations de la diaspora et de la jeunesse, monde académique, secteur privé

## PARTENAIRES DU DIALOGUE

**55 pays partenaires**  
**2 pays observateurs**  
Représentés par des Points Focaux Nationaux

**2 organisations régionales**  
L'Union européenne (UE) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

## GOVERNANCE

**Le Comité de Pilotage**  
UE et CEDEAO, 7 pays africains et 7 pays européens :  
**Belgique, Burkina Faso, Espagne, Guinée équatoriale, France, Italie, Niger, Nigeria, Mali, Maroc, Pays-Bas, Portugal, Sénégal, Suisse**

**La Présidence**  
Mandatée pour un an, la Présidence est assurée en alternance par des membres africains et européens du Comité de Pilotage

**Les Pays Référents<sup>2</sup>**  
Des pays partenaires qui se sont portés volontaires pour diriger la mise en œuvre d'actions dans un domaine spécifique du Plan d'action de Cadix

## SOUTIEN

**Le Secrétariat**  
Apporte son soutien à la Présidence du Dialogue dans toutes ses activités, notamment le développement et le partage des connaissances, l'engagement stratégique avec les partenaires, ainsi que les efforts de communication et de visibilité.

**Mis en œuvre par**  
le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) et financé par l'UE dans le cadre du projet "Soutien au Dialogue Afrique-UE sur les migrations et la mobilité" (MMD)

<sup>1</sup> Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

<sup>2</sup> Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Espagne, Niger, Nigeria, Portugal, Suisse, Tchad, Togo

# PARTENAIRES ACTIFS, FAÇONNANT UN DIALOGUE PILOTÉ PAR LES ÉTATS



**Les Points Focaux Nationaux (PFN)** sont des points de contact au sein des administrations nationales qui partagent leurs connaissances lors des réunions du Dialogue ou identifient des experts thématiques nationaux pour le faire. Ils diffusent les résultats du Dialogue au niveau national et renforcent le sentiment d'appropriation du Dialogue. Les PFN jouent un rôle clé dans la facilitation des partenariats multilatéraux et le renforcement de la coopération.



**Le Comité de Pilotage** est l'organe directeur stratégique du Dialogue. Il établit des priorités stratégiques et prend des décisions pour faire avancer le Dialogue. Il s'agit notamment de stimuler la coopération entre les pays partenaires, de préparer les décisions relatives à l'orientation politique du Dialogue et de suivre la mise en œuvre des programmes de coopération pluriannuels. Afin d'assurer une représentation géographique équilibrée, le Comité de Pilotage est composé de sept pays africains et de sept pays européens, ainsi que de la CE et de la CEDEAO.



**La Présidence du Processus de Rabat** est une force motrice qui façonne le Dialogue. Chaque membre du Comité de Pilotage peut assurer la Présidence pour une durée d'un an, en alternant toujours entre l'Afrique et l'Europe. La Présidence donne un nouvel élan au Dialogue, modère les réunions politiques et agit en tant que médiateur entre des positions divergentes.



**Les Pays Référents** contribuent à l'opérationnalisation des actions conformément au programme de coopération pluriannuel afin de garantir que toutes les priorités sont traitées de manière adéquate.



**Le Secrétariat du Processus de Rabat** facilite les activités du Dialogue et appuie les partenaires en leur apportant expertise, informations clés et accès aux réseaux pertinents. Opérant sur demande, il agit comme un courtier neutre, apportant un soutien à la fois technique et politique. Il veille également à une communication efficace et assure la continuité du Dialogue en tant que mémoire institutionnelle.

# LES ACTIVITÉS EN UN COUP D'ŒIL

Le Processus de Rabat combine des dimensions **politiques, techniques et opérationnelles**. Les activités qui s'inscrivent dans son cadre sont **conduites par les États** et soutenues par le **Secrétariat**. Le Dialogue vise également à donner une impulsion aux politiques et aux initiatives menées par les pays partenaires sur le plan national, bilatéral et régional, conformément aux objectifs convenus conjointement.



**Réunions thématiques et politiques** pour échanger sur les défis et les bonnes pratiques liés à la migration et au développement et fixer des objectifs stratégiques.



**Suivi du Plan d'action conjoint de La Valette (JVAP)**, adopté conjointement avec les pays du Processus de Khartoum lors du Sommet de La Valette sur les migrations de 2015. Le suivi permet de collecter des données structurées sur les projets et politiques africains et européens.



**Activités de développement et de partage des connaissances** menées par le Secrétariat, y compris des documents d'orientation, des études et des rapports.



**Les efforts de mise en réseau et de communication** visent à diffuser largement les résultats obtenus, à l'aide d'outils tels que le site web du Processus de Rabat, les réseaux sociaux, les supports audiovisuels et les infographies.

# UN DIALOGUE À PLUSIEURS NIVEAUX

Les partenaires du Dialogue se réunissent régulièrement sur le plan politique et technique pour faire face aux défis et aux opportunités posés par la migration et la mobilité dans le respect des principes de **solidarité**, de **partenariat** et de **responsabilité partagée**.

## RÉUNIONS POLITIQUES

### Conférences ministérielles

Les ministres approuvent le programme de coopération pluriannuel composé d'une déclaration politique et d'une série d'actions détaillées.

### Réunions des fonctionnaires de haut niveau

Des représentants de haut niveau des administrations nationales et des organisations régionales et internationales débattent de la stratégie politique et des objectifs opérationnels afin de préparer les décisions politiques et d'adopter le plan de programmation du dialogue.

### Réunions du Comité de Pilotage

Les 16 membres du Comité de Pilotage discutent de l'orientation stratégique du dialogue et prennent des décisions clés.

**Coordination et synergies avec d'autres processus régionaux**  
y compris des réunions conjointes avec le Processus de Khartoum

## RÉUNIONS TECHNIQUES

**Diverses activités** sont organisées, notamment des réunions thématiques, des ateliers, des tables rondes, des webinaires, etc. Des experts de haut niveau issus des administrations nationales ainsi que d'organisations internationales, régionales et nationales apportent leur expertise et formulent des recommandations concrètes.

Ces activités favorisent également une plus grande participation des experts techniques et des principales parties prenantes du Dialogue, telles que les membres de la diaspora, de la jeunesse, du monde académique, et du secteur privé.

# PRENDRE CONTACT

**Visitez le site Web du Processus de Rabat**

pour rester informé :

[www.rabat-process.org](http://www.rabat-process.org)

**Contactez le Secrétariat du Processus de Rabat**

pour toute question concernant le Dialogue :

[rabatprocess@icmpd.org](mailto:rabatprocess@icmpd.org)

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux :**

 [linkedin.com/company/rabat-process/](https://www.linkedin.com/company/rabat-process/)

 [x.com/Rabat\\_Process](https://x.com/Rabat_Process)

**Mentions légales :** août 2025

**International Centre for Migration Policy Development**

2 Place du Champ de Mars, 4e étage

1050 Bruxelles, Belgique

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'ICMPD et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Dans le cadre du Programme de soutien au Dialogue Afrique-UE sur les migrations et la mobilité (MMD)

Financé par l'Union européenne (UE)



Mis en œuvre par l'ICMPD

